



# ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

## FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

(A déposer lors de l'inscription)

LA RÉINSCRIPTION DOIT SE FAIRE CHAQUE ANNÉE

**Je soussigné(e) :** NOM (du responsable) : ..... Prénom (du responsable).....  
Date et lieu de naissance du responsable : .....  
NUMERO CAF : .....

**ÉLÈVE :** NOM de (l'élève) : ..... Prénom (de l'élève) : .....  
DATE DE NAISSANCE (de l'élève).....

**Classe (rentrée 2020-2021)**     2<sup>nde</sup>     1<sup>ère</sup>     Tle     BTS1     BTS2  
**Élève Boursier :**     oui     non

**FORFAIT :**     5 REPAS (Tous les jours)     4 REPAS     2 REPAS

**Important :** (si la case du forfait choisi n'est pas cochée, le forfait appliqué et à payer sera de 5 repas automatiquement).

**A remplir uniquement par les élèves souhaitant manger  
4 repas ou 2 repas maximum par semaine**

**DEMI-PENSIONNAIRE FORFAITS 4 OU 2 REPAS/SEMAINE - prendra le(s) repas : (jour choisi à cocher)**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

\*J'ai pris bonne note que mon enfant ne pourra manger que les jours indiqués ci-dessus, que la demi-pension étant forfaitaire, son compte sera débité même en cas d'absence (voir tarifs).

\*Contacter le Service de gestion de la Restauration pour tout changement de forfait. **Les changements de forfait ne sont possibles que les 15 premiers jours du trimestre** et sur demande écrite.

\*En cas de facture de demi-pension non réglée, aucune inscription ou réinscription à la demi-pension ne sera possible.

### **POUR TOUS LES ÉLÈVES JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTAL**

(Veuillez noter le nom, prénom ainsi que la classe de l'élève en haut du RIB et non au dos et ne pas agraffer).

Le responsable légal de l'élève déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Cité Scolaire de Pézenas et de ses annexes.

A Pézenas, le .....

Signature du responsable légal,  
Précédée de la mention « lu et approuvé »